

Recherche fondamentale sur le système de surveillance de la mise en œuvre de la planification de l'espace terrestre

Sun Shiwen

École d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université Tongji

Résumé : Prenant comme objet la construction du système de supervision de la mise en œuvre des plans d'aménagement du territoire par les organes compétents, en s'appuyant sur une analyse globale de la gestion du cycle de vie complet de la mise en œuvre des plans, l'article analyse trois types de supervision de la mise en œuvre des plans : la supervision de l'approbation des plans d'aménagement du territoire des niveaux inférieurs, la supervision des différents projets d'utilisation de l'espace terrestre et la supervision du processus d'utilisation réelle de l'espace terrestre. Conformément au principe de « qui organise l'élaboration, qui est responsable de la mise en œuvre » et de « qui approuve, qui supervise » dans la gestion de la mise en œuvre des plans d'aménagement du territoire, l'article présente le contenu et les éléments concrets de la supervision de la mise en œuvre des plans pour les plans élaborés par le gouvernement de ce niveau et pour les plans approuvés par le gouvernement de ce niveau. L'article explore ensuite le processus de supervision de la mise en œuvre des plans d'aménagement du territoire, qui est composé de trois étapes : la surveillance, l'évaluation et la prise de décision, et explique la relation logique qui les unit : en fonction des exigences et des besoins de la prise de décision, déterminer les types et le contenu des évaluations de la mise en œuvre des plans ; en fonction des types de données, c'est-à-dire des indicateurs, de différentes évaluations, déterminer le contenu et les exigences de données de la surveillance de la mise en œuvre des plans, et fournir ainsi une base pour le déploiement de divers moyens de surveillance et l'application de méthodes de surveillance.

Mots-clés : planification de l'espace terrestre ; mise en œuvre de la planification ; surveillance de la mise en œuvre de la planification ; système de surveillance de la mise en œuvre de la planification ; suivi de la mise en œuvre de la planification ; évaluation de la mise en œuvre de la planification

Biographie de l'auteur : Sun Shiwen, professeur à l'École d'architecture et d'urbanisme de l'Université Tongji, shsun@tongji.edu.cn

A Preliminary Study on the Supervisory System for Territorial Spatial Plan Implementation

SUN Shiwen

Abstract:Based on the analysis of the entire process of territorial spatial plan implementation, this paper identifies three areas for planning supervision: the review and approval of lower-level plans, projects entailing spatial change, and space use activities. Following the principles that "the responsibility for plan implementation lies with the party making the plan" and "the responsibility for plan monitoring lies with the party approving the plan", the paper outlines supervisory duties and contents for planning authorities at different levels. These two aspects constitute the key components of the implementation supervision system in territorial spatial planning. Moreover, the paper explores the three-stage procedures in planning supervision:

monitoring, evaluation, and decision-making. The internal logic of the system design is summarized as follows: the methodology and content of plan evaluation should reflect decision types and needs, while monitoring indicators should be consistent with evaluation methodology and data types. The paper aims to provide reference for planning supervision.

Keywords:territorial spatial planning ; plan implementation ; plan implementation supervision ; plan implementation supervision system ; plan implementation monitoring ; plan implementation evaluation

1. Délimitation du sujet de recherche

La supervision de la mise en œuvre de la planification de l'espace territorial est une partie importante du système de planification de l'espace territorial, et constitue un élément clé de sa construction et de son fonctionnement. Les « Opinions conjointes du Comité central du Parti communiste chinois et du Conseil des Affaires d'État sur l'établissement d'un système de planification de l'espace territorial et sa supervision » non seulement énoncent clairement les exigences de supervision de la mise en œuvre, mais proposent également des éléments concrets de construction institutionnelle ^[1].

Du point de vue du langage, le terme « surveillance » comporte le caractère « 監 » qui signifie « surveiller », c'est-à-dire observer et examiner de manière continue, et le caractère « 督 » qui signifie « encourager », « diriger », c'est-à-dire guider et contrôler l'exécution. Par conséquent, la surveillance consiste essentiellement à suivre le processus d'exécution d'un objet ou d'une affaire spécifique, à collecter en permanence des informations, à les analyser et à les évaluer, puis à fournir des commentaires ou à prendre des mesures pour garantir la réalisation des objectifs fixés. Contrairement au terme « surveillance » fréquemment utilisé, la surveillance met davantage l'accent sur la « mesure » (1), tandis que la surveillance met l'accent sur la « direction ». Les deux termes ont des points de vue différents, mais la surveillance est une étape de la surveillance et en constitue également la base. En effet, seule une surveillance scientifique peut garantir la précision des données et des informations obtenues, ce qui contribue à prendre des décisions correctes et à adopter des mesures efficaces correspondantes.

En matière de supervision de la mise en œuvre des plans d'aménagement du territoire, il existe différentes formes de supervision, dont les principales sont : premièrement, la supervision de la mise en œuvre des plans par les administrations publiques, qui comprend la supervision par les administrations supérieures des administrations inférieures en matière de mise en œuvre des plans, ainsi que la supervision par les administrations compétentes en matière de planification des comportements d'utilisation de l'espace par les divers utilisateurs des plans d'aménagement du territoire et de la mise en œuvre globale des plans d'aménagement du territoire ; deuxièmement, la supervision de la mise en œuvre des plans par les institutions législatives, qui consiste principalement à superviser les activités de gestion de la mise en œuvre des plans par les administrations du même niveau et à superviser l'exécution des plans dans la région administrative ; troisièmement, la supervision de la mise en œuvre des plans par la société, qui

comprend la supervision par le public ou par diverses institutions, l'opinion publique, etc., de la gestion de la mise en œuvre des plans gouvernementaux et de l'utilisation de divers espaces ^[2].

Dans ces formes de supervision, les services gouvernementaux en charge de la planification assument la responsabilité de la gestion de la mise en œuvre des plans. La supervision continue de la mise en œuvre des plans est un élément fondamental de la gestion de la planification. Les organes législatifs et la supervision sociétale présentent davantage un caractère événementiel ou spécialisé. Par conséquent, cette étude se concentrera sur l'exploration de la mise en place d'un système de supervision de la mise en œuvre des plans par les services gouvernementaux en charge de l'aménagement du territoire. Les aspects relatifs à la supervision par les organes législatifs et la supervision sociétale ne seront pas abordés (même s'ils sont présents tout au long du processus de planification de l'aménagement du territoire). Lors de la discussion sur la mise en place du processus et des mécanismes de supervision de la mise en œuvre des plans, les exigences et le contenu de la supervision par les organes législatifs et la supervision sociétale seront pris en compte de manière globale.

Le contenu de la supervision de la mise en œuvre de la planification de l'espace terrestre

L'objet de la supervision de la mise en œuvre de la planification de l'espace terrestre est la mise en œuvre de la planification. La mise en œuvre de la planification est une entreprise sociale, dont les participants au cours du processus comprennent les gouvernements et leurs départements à tous les niveaux, tous les types de groupes et d'organisations de tous les secteurs, ainsi que des individus ^[3]. Du point de vue de l'ensemble du processus de mise en œuvre de la planification, le contenu de la supervision est principalement composé de trois types.

2.1 Contrôle de l'approbation des plans d'aménagement du territoire de tous niveaux et de tous types

Conformément au principe « celui qui organise la préparation est responsable de la mise en œuvre » et « celui qui approuve supervise », tous les niveaux de gouvernement ont la responsabilité de la planification et de la mise en œuvre, bien que la mise en œuvre concrète de la planification soit assumée par divers services gouvernementaux, divers groupes d'institutions et d'individus de tous les secteurs d'activité, mais l'organisation de la mise en œuvre, ainsi que la gestion et la supervision de la mise en œuvre relèvent du gouvernement et des services responsables de la planification. Dans le système de planification de l'espace terrestre, les plans de niveau supérieur doivent être mis en œuvre par les plans de niveau inférieur, les plans détaillés et les plans spécialisés pertinents du même niveau constituent des dispositions pour la mise en œuvre du plan global, en particulier les plans détaillés, en tant que base légale pour le développement de toutes les activités d'utilisation de l'espace terrestre, régleront directement le comportement d'utilisation de l'espace spécifique [2, 4-5]. Par conséquent, dans le système d'approbation hiérarchique de la planification de l'espace terrestre, afin de garantir une mise en œuvre efficace des plans de ce niveau, il est nécessaire de s'assurer que le contenu des plans de niveau inférieur et des plans de niveau inférieur est conforme ou met en œuvre les exigences et le contenu des plans de ce niveau, ce qui nécessite une supervision de l'approbation des plans par les gouvernements de niveau inférieur ^[6].

2.2 Surveillance des projets d'utilisation de l'espace terrestre de toutes catégories

L'essence de la planification et du contrôle de l'espace terrestre réside dans les changements d'utilisation de l'espace terrestre, et la plupart de ces changements sont réalisés par le biais de projets de différents types ou servent de base à la réalisation de ces changements (2). Ces projets ne se limitent pas aux projets de développement et de construction de différents types, mais comprennent également l'aménagement foncier intégré, la restauration écologique et divers projets d'ingénierie de protection. Ces projets sont mis en œuvre sous l'impulsion d'investisseurs (gouvernement, entreprises ou particuliers) après approbation selon les procédures légales. Cette mise en œuvre, par unité de projet, présente un caractère sporadique et dispersé, ce qui signifie non seulement que les types d'utilisation de l'espace ou la nature des terres du projet lui-même sont variés, mais aussi qu'ils présentent une distribution aléatoire et dispersée dans l'espace ^[7]. Même les projets les plus importants ou ceux qui occupent une superficie importante, par rapport à l'échelle de la ville, du village ou de l'espace terrestre, présentent un caractère relativement simple en termes de type d'utilisation de l'espace et sont généralement linéaires ou ponctuels dans l'espace, et les projets mis en œuvre simultanément sont souvent indépendants les uns des autres.

Le processus d'exécution d'un projet d'utilisation de l'espace peut être divisé en trois phases distinctes : premièrement, la phase de formation et d'approbation du projet, qui comprend la planification, la mise en œuvre et l'approbation du projet, où l'entité spatiale elle-même n'est pas modifiée, mais où les changements de l'entité spatiale ont un impact décisif ; deuxièmement, la phase de mise en œuvre concrète du projet, c'est-à-dire la phase de construction ou de réaménagement après le début du projet, qui dès le départ implique une modification de l'entité spatiale existante ; troisièmement, la phase de réception et de livraison du projet une fois celui-ci achevé, où la nouvelle entité spatiale est déjà formée.

En ce qui concerne la supervision de la mise en œuvre de la planification de l'espace terrestre, la supervision de la première phase est principalement axée sur les organes gouvernementaux, en particulier sur le processus d'approbation des permis d'aménagement. Les résultats de cette approbation déterminent non seulement la légalité du projet en lui-même qui modifie la structure spatiale, mais également la manière dont l'espace sera effectivement utilisé par la suite. Par conséquent, il est primordial pour la mise en œuvre de la planification que le projet soit conforme au contenu et aux intentions des plans légaux, ou qu'il n'ait pas d'impact sur la mise en œuvre d'autres plans légaux ou d'autres éléments. L'approbation des permis d'aménagement est effectuée par les autorités chargées de la planification, bien qu'elle soit soumise à des règlements internes, à des processus d'approbation et à des recours administratifs, il est nécessaire, compte tenu de l'impact sur la mise en œuvre des plans de niveau supérieur, que la supervision soit assurée par les autorités gouvernementales supérieures. En ce qui concerne la supervision de la deuxième et de la troisième phase, il s'agit de la supervision de l'aspect physique du projet, c'est-à-dire la conformité du processus de mise en œuvre du projet et de son résultat avec les exigences de l'approbation du permis d'aménagement. Conformément au principe « qui approuve, qui supervise », cette tâche doit être assurée par l'autorité d'approbation.

2.3 Surveillance de l'utilisation effective de l'espace terrestre

Une fois les projets d'utilisation de l'espace dans diverses catégories achevés, on entre dans la phase d'utilisation réelle de l'espace. Du point de vue de la gestion du cycle de vie complet de la planification de l'espace terrestre, le processus d'utilisation réelle de l'espace terrestre doit être un élément important de la supervision de la mise en œuvre de la planification. Cela est dû non seulement au fait que l'utilisation de l'espace est un processus à long terme, mais aussi au fait qu'elle est essentielle pour réaliser l'efficacité de la planification. Tous les arrangements de planification sont basés sur les besoins et les exigences de l'utilisation réelle. En outre, les activités d'utilisation illégale de l'espace terrestre ne peuvent être détectées et traitées que par le biais de cette supervision. Il convient de noter qu'à partir de la phase de mise en œuvre des projets d'utilisation de l'espace jusqu'à la phase d'utilisation réelle de l'espace, les entités responsables changent généralement, par exemple, les logements urbains sont développés par des promoteurs et utilisés par des résidents. Les projets de réaménagement foncier ou de restauration écologique sont généralement mis en œuvre par le gouvernement ou des entreprises. Les utilisateurs après la réhabilitation ou la restauration sont des villageois ou d'autres entreprises, bien sûr, il y a aussi des cas où le gouvernement prend en charge, par exemple, après la restauration, le site est ouvert au public comme un parc, etc. En raison de cette transition entre les entités, la transmission complète et efficace des conditions ou des exigences de planification relatives à l'utilisation de l'espace doit également être un élément important de la gestion et de la supervision de la mise en œuvre de la planification.

La supervision à cette étape se concentre sur la cohérence entre l'utilisation réelle de l'espace terrestre et les dispositions de planification. Un espace particulier peut être utilisé à plusieurs fins, la planification peut définir des niveaux de tolérance ou de compatibilité, mais il faut également tenir compte de la nécessité de ne pas avoir d'impact négatif sur l'utilisation normale de sa fonction principale ou d'avoir des conséquences négatives sur son utilisation future. Différents modes d'utilisation de l'espace ont des externalités différentes. Certaines utilisations de l'espace entraîneront des changements dans les zones environnantes, tandis que d'autres entraîneront des pollutions environnementales, des conditions insalubres, des dangers, etc. Certaines utilisations affecteront également le fonctionnement des infrastructures associées à l'espace lui-même et aux zones environnantes. Par exemple, si un grand nombre de résidences dans un quartier résidentiel sont transformées en bureaux ou en commerces, cela entraînera non seulement des impacts importants sur la vie quotidienne des résidents en raison de la circulation intense d'étrangers, mais également une augmentation significative de la consommation d'électricité, et une diminution importante du nombre de résidents entraînera une diminution du nombre d'enfants scolarisés dans les garderies, les écoles primaires, etc. D'un autre côté, étant donné que l'utilisation de l'espace est un processus à long terme, elle est soumise à des changements dans le développement socio-économique et technologique, les configurations régionales ou les modes de production et de vie, ainsi que les changements techniques et environnementaux, il est possible qu'il y ait des besoins en matière d'ajustement ou de modification des modes d'utilisation de l'espace, d'ajout ou de modification d'installations, etc. Cela nécessite une réaction opportune, et sur la base d'une évaluation, des ajustements et des optimisations doivent être effectués pour améliorer en temps opportun le contenu de la planification afin de l'adapter à la situation de développement réelle et aux besoins. Cela fait

également partie intégrante de la surveillance de la mise en œuvre de la planification et de la prise de décision.

Contenu de la supervision hiérarchisée de la mise en œuvre de la planification de l'espace national

Conformément au système d'approbation hiérarchisée de la planification de l'espace terrestre et aux principes de « qui approuve, qui supervise » et de « qui organise l'élaboration, qui est responsable de la mise en œuvre », la surveillance de la mise en œuvre de la planification est également un système hiérarchisé. En ce qui concerne le contenu de la surveillance, selon l'objet de la surveillance, on peut distinguer deux types : premièrement, la surveillance des actes administratifs du gouvernement (des services), c'est-à-dire la surveillance de l'approbation des résultats de l'élaboration de la planification par le gouvernement (les services) et de l'approbation des permis de planification pour les projets, etc., ce type de surveillance portant principalement sur le processus administratif et les résultats des décisions prises ; deuxièmement, la surveillance des activités d'utilisation de l'espace par la société, c'est-à-dire la surveillance du processus et des résultats des changements de l'espace terrestre et des activités d'utilisation, ce type de surveillance portant sur les changements de l'espace physique. Dans le cadre d'une surveillance hiérarchisée, non seulement l'étendue spatiale de la surveillance est différente en raison de la taille différente des zones administratives, mais aussi, et surtout, les responsabilités des différents niveaux de gouvernement en matière de surveillance de la mise en œuvre de la planification sont différentes, et leurs priorités sont également différentes ^[2], par exemple : la surveillance du gouvernement central porte davantage sur l'état de mise en œuvre de la stratégie nationale et de politiques spécifiques, ainsi que sur la configuration spatiale globale ; la surveillance du gouvernement provincial porte principalement sur les zones de planification et leurs relations structurelles ; la surveillance des villes et des gouvernements de niveau inférieur aux villes, dans les centres-villes et les zones urbaines, se concentre sur l'utilisation de l'espace des unités de planification et des parcelles, tandis que dans les zones relevant de leur juridiction en dehors de ces zones, elle se concentre sur les zones de planification (le contenu de la surveillance des parcelles, des unités de planification, des zones de planification, etc. sera examiné en même temps que la surveillance de la mise en œuvre de la planification, qui sera traitée plus en détail ci-dessous).

Conformément au principe « celui qui organise l'élaboration est responsable de la mise en œuvre » et « celui qui approuve supervise », dans le cadre de la supervision hiérarchisée de la mise en œuvre de la planification, les différents niveaux des services de planification de l'espace terrestre ont des exigences de contenu différentes en matière de supervision de la mise en œuvre de la planification.

Surveillance de la mise en œuvre des plans élaborés par l'administration locale

Pour les gouvernements et leurs services de planification, la responsabilité de la mise en œuvre de la planification comprend des fonctions d'organisation de la mise en œuvre, telles que la promotion de la mise en œuvre de la planification par le biais de la création de plans d'exécution de niveau inférieur, l'élaboration de plans pour les étapes de mise en œuvre de la planification,

la coordination des arrangements pour les projets majeurs, la coordination des actions sectorielles, etc. ^[3], la gestion de la mise en œuvre de la planification au niveau actuel, ainsi que la supervision de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans inférieurs. Ce sont toutes des tâches continues et quotidiennes de la gestion de la mise en œuvre de la planification.

Dans le processus de planification, de mise en œuvre et de gestion, le service de planification assume une double identité, à la fois celle d'un acteur qui met en œuvre la planification et celle d'un superviseur qui exerce un contrôle en fonction de la planification. En tant qu'acteur, il s'agit d'organiser et de faire progresser en permanence la mise en œuvre de la planification à son niveau, d'organiser l'élaboration et l'approbation des plans d'exécution, d'approuver les permis de construire pour les projets d'utilisation de l'espace, etc. Du point de vue de la séparation entre l'action et le contrôle, ces actes d'approbation doivent être soumis à la surveillance du service de planification du niveau de gouvernement supérieur. En tant que superviseur, il doit non seulement superviser la mise en œuvre des projets qu'il a approuvés et l'utilisation réelle de l'espace dans son territoire, mais également superviser la mise en œuvre de la planification par les services de planification de niveau inférieur.

Pour la planification, la mise en œuvre et la supervision, tous les niveaux de gouvernement et leurs départements de planification doivent, en principe, se fonder sur le contenu de leurs propres plans et leurs exigences de mise en œuvre, et non pas sur les plans de niveau inférieur. Qu'il s'agisse de la supervision de l'élaboration et de l'approbation des plans de niveau inférieur ou de la supervision des projets d'utilisation de l'espace et de l'utilisation réelle de l'espace terrestre, il est nécessaire de vérifier si les plans de niveau supérieur sont respectés, exécutés ou si, au contraire, ils sont violés ou dépassés. Ceci permet d'éviter les phénomènes de supervision redondante et superposée.

Surveillance de la mise en œuvre des plans approuvés par le gouvernement de ce niveau

Pour la supervision de la mise en œuvre des plans approuvés par le gouvernement de niveau supérieur et mis en œuvre par les gouvernements de niveau inférieur, il s'agit de superviser tous les actes, processus et résultats de la mise en œuvre des plans par les gouvernements de niveau inférieur, comprenant principalement l'organisation de la mise en œuvre des plans, l'approbation des plans de niveau inférieur, l'approbation des permis de projet et la conformité ou non de l'utilisation des terres et des projets d'utilisation réelle avec les exigences des plans approuvés. Cette supervision ne doit pas seulement se concentrer sur les résultats de l'approbation des plans et des permis de projet de niveau inférieur ainsi que sur la cohérence des activités d'utilisation de l'espace avec les plans approuvés et la conformité avec le contenu et les exigences du contrôle de l'utilisation, bien que cela soit très important et fondamental, ce n'est pas suffisant. Même si le contenu de la mise en œuvre des plans est conforme aux résultats de l'élaboration des plans, il existe encore de nombreux aspects à prendre en compte pour la mise en œuvre des plans ^[8], notamment :

(1) La mise en œuvre globale des principales fonctions déterminées par les différentes zones de planification, en particulier pour les principales actions à améliorer ou à améliorer au sein de chaque zone afin de réaliser les fonctions régionales, d'améliorer les infrastructures, etc., si elles

ont déjà été lancées, telles que la construction de terres agricoles de haut niveau, la mise en œuvre de mesures de protection des zones historiques, la construction d'infrastructures de services sociaux et publics, en particulier dans les zones à risques de catastrophes, la construction d'infrastructures de prévention des catastrophes ou la mise en œuvre de mesures de prévention, etc.

(2) La résolution des problèmes existants, en particulier ceux liés à la vie quotidienne qui ont été identifiés dans la planification, est-elle effectivement résolue ? Par exemple, la pénurie d'écoles, d'hôpitaux, de casernes de pompiers ou d'espaces verts. De plus, il ne faut pas seulement se concentrer sur le respect des exigences quantitatives au sens statistique, mais aussi sur les problèmes de distribution spatiale. Par exemple, dans certaines régions, après plusieurs années de mise en œuvre, les exigences de planification en termes de quantité ont été satisfaites selon les statistiques, mais cela peut ne pas correspondre à la distribution de la population, ou ces infrastructures sont toutes construites dans les zones périphériques de la ville, tandis que les zones centrales densément peuplées qui manquaient auparavant de ces infrastructures n'ont pas été améliorées.

(3) La relation entre les différentes utilisations de l'espace ne doit pas se limiter à la quantité, mais doit également tenir compte de la distribution spatiale et de ses effets en termes d'offre ^[5]. Par exemple, dans une zone donnée, la construction de logements doit être compatible avec les diverses infrastructures de base, les équipements publics et les espaces verts. Dans le cadre de la construction rurale et de l'aménagement intégré du territoire, il est également nécessaire de tenir compte de la relation entre la distribution des terres agricoles et les villages, en particulier la relation mutuelle entre les terres dans le contexte de modes de production et de vie spécifiques.

La relation entre la distribution des projets d'utilisation des espaces de toutes sortes et des quantités de construction de toutes sortes et la planification temporelle des fonctions de zonage, des orientations de développement prioritaires ou des zones de construction prioritaires, en particulier la relation avec les exigences de protection, de développement et de restauration définies par les plans de niveau supérieur.

(5) En ce qui concerne l'accès aux zones situées en dehors des limites de développement urbain planifiées, étant donné que la présente ronde de planification générale de l'espace territorial a défini les utilisations dominantes des zones, mais que les conditions d'accès et les indicateurs contraignants correspondants n'ont pas encore été définis de manière explicite, il est donc nécessaire de surveiller efficacement les politiques relatives aux conditions d'accès et aux indicateurs contraignants correspondants que les gouvernements de niveau inférieur doivent établir au cours de la mise en œuvre, et il faut tenir pleinement compte des relations d'organisation spatiale.

(6) Il est nécessaire de prêter attention à l'état des projets à construire et non construits selon le calendrier de planification, en particulier les services publics à caractère social et les infrastructures municipales, ainsi que les installations liées à la sécurité publique. Du point de vue de la rationalité, dans la mise en œuvre de la planification, les infrastructures publiques

construites par des investissements publics doivent être mises en œuvre de manière proactive en fonction de la répartition de la population, des besoins de production et de vie, etc. Les projets à caractère commercial et les projets d'investissement social sont passifs pour la gestion de la mise en œuvre de la planification, c'est-à-dire qu'ils sont décidés sur demande, mais le gouvernement peut promouvoir leur mise en œuvre par le biais de la fourniture de terrains, des infrastructures connexes et d'un soutien financier ou d'autres politiques.

(7) Superviser l'activation et la planification des espaces de réserve stratégique prévus dans le plan.

(8) Il faut prévoir suffisamment les impacts et les effets externes des projets de protection, de développement, d'utilisation, de restauration et d'assainissement, y compris après leur lancement ou leur mise en service, et prendre en compte leur impact sur la mise en œuvre future du plan de ce niveau et sur la réalisation des objectifs stratégiques du plan de niveau supérieur.

La logique de construction du système de supervision de la mise en œuvre de la planification de l'espace terrestre

Le processus de supervision complet de la mise en œuvre de la planification de l'espace terrestre couvre l'ensemble du processus, de la surveillance à la prise de décision. La surveillance consiste à observer et à collecter des données de manière continue sur l'état de mise en œuvre de la planification. Toute surveillance a un objectif, à savoir fournir des éléments de preuve pour la prise de décision de supervision de la mise en œuvre de la planification. La prise de décision consiste à prendre des décisions sur la manière de traiter les problèmes détectés. Ces décisions peuvent inclure des avertissements, des demandes de correction, des sanctions, des mises en garde, ou encore des ajustements et des optimisations des résultats de la planification. Une fois les décisions prises, la phase de mise en œuvre commence, et du point de vue du processus de supervision, on revient à l'étape de surveillance.

Les décisions de supervision de la mise en œuvre de la planification sont prises sur la base d'une évaluation de l'état de la mise en œuvre de la planification, ou, pour le dire autrement, elles sont prises en fonction des résultats de l'évaluation de la mise en œuvre de la planification. Par conséquent, l'évaluation de la mise en œuvre de la planification est une étape importante de la supervision de la mise en œuvre de la planification, une étape clé pour passer des données de surveillance à la prise de décision. En raison de la diversité du contenu de la supervision de la mise en œuvre de la planification, de ses multiples niveaux et des différentes exigences de la prise de décision en matière de supervision de la mise en œuvre de la planification, l'évaluation de la mise en œuvre de la planification prend plusieurs formes. En fonction des besoins de la prise de décision, on peut distinguer trois types principaux :

(1) Les évaluations fournissant des éléments pour une prise de décision immédiate couvrent principalement trois situations : premièrement, l'approbation de divers plans par les administrations subordonnées (y compris l'approbation de l'élaboration des plans et les permis de planification pour l'utilisation de l'espace, etc.), deuxièmement, le respect des exigences de

planification lors de la mise en œuvre de divers projets, et troisièmement, les utilisations illégales de l'espace. En cas de problème avec ces types d'actions, il est nécessaire de les détecter rapidement et de prendre des décisions rapidement afin d'éviter des conséquences ultérieures. De plus, ces évaluations sont généralement basées sur la conformité ou non au contenu spécifique des plans déjà approuvés.

(2) Évaluation périodique de la planification et de sa mise en œuvre, comprenant des évaluations à court terme (annuelles par exemple), à moyen terme (quinquennales par exemple) et à long terme (à la fin de la période de planification). Bien que le contenu de ces évaluations et leur niveau de complexité varient, elles se focalisent principalement sur le degré de réalisation des objectifs de planification, ou sur le niveau d'exécution des intentions et des principes de la planification, ainsi que sur les relations structurelles mentionnées ci-dessus et sur les résultats de la mise en œuvre de la planification ^[9-11]. Elles analysent les problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de la planification et proposent des solutions, fournissant ainsi des éléments de décision. Généralement, les évaluations de la mise en œuvre de la planification à court et à moyen terme se concentrent davantage sur les relations entre les différents usages de l'espace et la configuration des infrastructures associées, tandis que les évaluations à moyen et à long terme doivent également analyser et justifier l'adaptation de la planification existante et les aspects à ajuster.

(3) Évaluation de la mise en œuvre de plans spécifiques : Évaluation menée pour des sujets ou des contenus spécifiques, par exemple, une évaluation de la mise en œuvre d'une stratégie particulière ou une évaluation menée pour certains contrôles spécifiques. Ce type d'évaluation comporte des exigences et des objectifs d'évaluation bien définis. Il est important de distinguer ce qui a été fait dans le cadre des actions de mise en œuvre de ce qui a été fait par rapport à la contribution aux objectifs du plan ou à la mise en œuvre de la stratégie. Il est également important de noter la relation entre les objectifs du projet et la réalisation des objectifs globaux du plan.

Afin de mener à bien les travaux d'évaluation, il est nécessaire de collecter une grande quantité d'informations, de données et de cas. Il s'agit du travail de la phase de suivi, et ce qui doit être suivi, ainsi que les types de données à obtenir, doivent être déterminés en fonction des besoins de l'évaluation. Par conséquent, il est nécessaire de définir un système d'indicateurs nécessaire en fonction des exigences du contenu de l'évaluation, de déterminer les types de données nécessaires au suivi en fonction du contenu du système d'indicateurs, puis de déterminer les objets spécifiques à suivre, le contenu du suivi et la configuration des équipements de suivi ainsi que leurs méthodes de collecte de données. En ce qui concerne le suivi concret, ces données doivent non seulement inclure diverses informations sur les actes administratifs d'approbation des plans gouvernementaux et leurs résultats, les projets d'utilisation de l'espace terrestre et l'état d'utilisation réelle de l'espace terrestre, mais aussi des informations socio-économiques pertinentes telles que la population, l'économie, ainsi que diverses informations liées à la législation, à la surveillance sociale, ou encore l'opinion publique, etc. Par conséquent, en fonction des types de réseaux existants, les principales informations de données de surveillance de la mise en œuvre des plans doivent inclure au moins quatre types de réseaux, et la combinaison et l'intégration de ces types de réseaux sont la clé de la construction du réseau de

surveillance, et il est nécessaire de procéder à un traitement de classification, de hiérarchisation et de spatialisation nécessaire de ces données multi-sources hétérogènes ^[12].

(1) Le réseau d'affaires de gestion de la planification ^[12-13], s'appuyant sur le système « une carte » de planification de l'espace national, permet d'obtenir des informations sur l'approbation des résultats de l'élaboration des plans et sur l'autorisation des projets d'utilisation de l'espace. Les résultats de l'approbation de l'élaboration des plans et les autorisations de planification pour les projets d'utilisation de l'espace de toutes sortes, suivent le principe d'accès de haut en bas, les informations relatives à l'approbation réelle des plans de niveau inférieur étant remplies dans le cadre des plans de niveau supérieur, ce qui permet de détecter rapidement les contradictions et les conflits en définissant au préalable des zones à surveiller en priorité, des types sensibles, etc. L'approbation des projets d'utilisation de l'espace de toutes sortes ne se limite pas à l'examen de ses résultats, mais peut également, si les conditions administratives et techniques le permettent, intégrer le processus d'examen des demandes d'autorisation de planification de ces projets au réseau d'affaires de planification, afin de permettre aux autorités supérieures de s'impliquer plus tôt dans le processus d'approbation, de réagir rapidement aux projets de demande susceptibles de violer ou d'affecter des stratégies, des politiques, des projets envisagés ou la mise en œuvre des plans de niveau supérieur, ou de s'inspirer du droit de « rappel » (call in) du gouvernement central britannique pour les autorisations de planification locales, c'est-à-dire que les autorisations de planification pour certains projets susceptibles d'affecter la mise en œuvre des plans sont délivrées par l'administration supérieure ^[14]. En outre, afin de surveiller la mise en œuvre des projets d'utilisation de l'espace, etc., il est nécessaire d'introduire des conditions de planification, ce qui fournit également une base de vérification pour la supervision des activités d'utilisation.

(2) Le réseau de surveillance des activités d'utilisation de l'espace terrestre, c'est-à-dire l'obtention des données de surveillance physique mentionnées précédemment, combiné à la plateforme d'informations de base sur l'espace terrestre, utilise pleinement les données obtenues par télédétection satellitaire, les mégadonnées et divers types de surveillance sur site. Ce type de surveillance doit tenir pleinement compte des exigences de travail des différents niveaux de planification de la supervision de la mise en œuvre, afin de répondre aux besoins d'évaluation à différents niveaux. En termes d'échelle spatiale, la surveillance des parcelles ou des projets porte principalement sur le type d'utilisation de l'espace, l'intensité d'utilisation et les exigences de contrôle de planification de tous types ; la surveillance des unités de planification, en plus de la surveillance des parcelles, porte sur les relations mutuelles entre les différentes parcelles (projets), y compris la quantité, les relations structurelles spatiales entre les différents types d'utilisation de l'espace et le niveau d'équipement et de corrélation de diverses installations. Les zones de planification, en raison des différents niveaux de planification, ont des divisions et des connotations différentes, mais leur principal objectif est la relation structurelle et de configuration entre les différentes unités (ou les zones de niveau inférieur) et l'efficacité réelle de la fonction principale de la zone et ses relations avec les effets externes [5, 15-17]. Cette structure hiérarchique parcelle-unité de planification-zone de planification, si elle est également superposée à une zone politique spécifique, présente non seulement une relation imbriquée, mais aussi les caractéristiques d'une unité de surveillance et d'évaluation indépendante. Par conséquent, il est possible que, sous le même indicateur, le contenu ou la

précision des données requises soient différents, ce qui exige une distinction supplémentaire lors de l'évaluation de la mise en œuvre de la planification et de la détermination des indicateurs. Lors de la surveillance, il convient de prêter une attention particulière à la définition des objets de surveillance, des types de données et de la collecte des données. De plus, cette surveillance doit être corrélée aux permis de planification et à l'approbation des projets, car les résultats de l'approbation des permis de planification sont la supervision de l'autorisation des projets et des travaux approuvés. Les utilisations et les constructions illégales non autorisées ou approuvées doivent également être détectées par le biais de cette corrélation.

(3) Les services gouvernementaux ou les réseaux administratifs complets, y compris les plateformes de services publics du département responsable de la planification de l'espace terrestre, ainsi que les plateformes de services publics des gouvernements populaires et des départements concernés, afin d'obtenir diverses données sur l'environnement socio-économique liées à la mise en œuvre de la planification, les politiques des différents départements gouvernementaux, les projets, les plans et la dynamique de gestion, ainsi que les commentaires du public via la boîte aux lettres publique.

(4) Les réseaux sociaux publics, les médias sociaux, etc., afin de pouvoir obtenir rapidement des informations sur l'utilisation de l'espace et les opinions du public.

Mécanismes de fonctionnement de la supervision de la mise en œuvre de la planification de l'espace terrestre

Le système de supervision de la mise en œuvre de la planification de l'espace terrestre, composé de l'ensemble du processus de surveillance, d'évaluation et de décision, repose sur la surveillance comme base, la décision comme objectif, l'évaluation reliant les deux extrémités. Généralement, l'évaluation, en tant qu'élément constitutif du système, est davantage basée sur des exigences techniques, et les décideurs doivent également prendre des décisions globales en fonction de la situation interne et externe. Les procédures, les mécanismes et les institutions pertinents en matière de prise de décision doivent être mis en place dans le cadre du système de gestion administrative, ce qui ne sera pas développé plus avant dans le présent document. Dans ce sens, l'évaluation de la mise en œuvre de la planification, dont le contenu est principalement technique, vise essentiellement à fournir aux décideurs des éléments de base pour la prise de décision, ou des suggestions ou des rappels pour la prise de décision.

Pour l'ensemble du système de supervision, toutes les données proviennent de la surveillance. Le ministère des ressources naturelles a élaboré un plan pour la construction d'un réseau de surveillance de la mise en œuvre de la planification de l'espace terrestre, et a déployé des travaux pilotes pour la construction de ce réseau. Pour la construction du réseau de surveillance, il est essentiel de s'assurer que : (1) la construction du réseau de surveillance est orientée vers des objectifs, elle est au service de l'ensemble du système de supervision de la mise en œuvre de la planification, par conséquent, le choix des installations de surveillance, leur emplacement et la construction du réseau doivent être envisagés dans une perspective globale, en tenant pleinement compte des besoins d'évaluation et de décision de la mise en œuvre de la planification, en créant différents scénarios d'application et en déterminant les indicateurs de

surveillance respectifs, puis en déterminant les objets de surveillance et les types de données à sélectionner en fonction des exigences des indicateurs de surveillance. (2) Il faut mettre en place un réseau partagé par les différents services, non seulement parce que de nombreuses actions de mise en œuvre de la planification sont menées par les différents services, mais aussi parce que les différents services assument des responsabilités spécifiques en matière de gestion des utilisations de l'espace, les politiques, décisions et processus de gestion spécifiques de ces services ayant un impact direct sur le déroulement de divers projets et l'utilisation réelle de l'espace terrestre. (3) Le système de supervision hiérarchisé exige la mise en place de réseaux de surveillance hiérarchisés adaptés aux responsabilités de chaque niveau, mais il est nécessaire de garantir la cohérence entre les différents niveaux. Les données de supervision de la planification proviennent de la surveillance, mais il n'est pas nécessaire d'obtenir toutes les données nécessaires à chaque niveau lors de la surveillance de ce niveau. (4) Il faut prévoir un point d'accès pour la participation du public à la supervision de la mise en œuvre de la planification, il faut à la fois un canal permettant au public de formuler directement des observations sur la mise en œuvre de la planification, mais aussi une fonction permettant de recueillir les avis du public par divers moyens (tels que les réseaux publics, les réseaux sociaux et les plateformes administratives de tous niveaux).

La surveillance du réseau est à la fois hiérarchique, intégrée et complète. Les données obtenues sont multisources et présentent des natures et des types variés. Par conséquent, les différents types de données doivent être nettoyés, formatés, etc., afin de permettre la fusion des données multisources, soit stockées dans une base de données, soit activées directement en déclenchant le processus d'évaluation suivant une fois qu'un seuil défini est franchi. Sur la base du regroupement des données, des données de base sont fournies pour l'évaluation et la prise de décision hiérarchiques, classées, chronologiques et par élément. En ce qui concerne l'évaluation de la planification et de la mise en œuvre, il est nécessaire d'établir des systèmes et des méthodes d'évaluation de la planification et de la mise en œuvre appropriés en fonction des responsabilités de chaque niveau, en tenant compte des différentes échelles spatiales et dimensions temporelles mentionnées précédemment. Si l'on utilise le langage de la gouvernance numérique actuelle, cela signifie qu'il faut établir une série de modèles et d'algorithmes d'évaluation afin de permettre aux données de traverser l'ensemble du système de surveillance de la mise en œuvre ^[12].

Comme mentionné précédemment, il ne suffit pas de comparer les images aux résultats de la planification. Le contenu de la mise en œuvre de la planification et ses facteurs d'influence sont beaucoup plus riches. D'un certain point de vue, à l'exception de certains éléments de contrôle stricts et essentiels (tels que les « lignes rouges »), la reconnaissance et la comparaison d'images, ainsi que la comparaison des données d'indicateurs cibles, ne sont que le début de l'évaluation, et non l'évaluation elle-même. Par exemple, l'occupation des terres arables pour la construction ou la conversion à d'autres utilisations agricoles nécessite également une évaluation globale avant de prendre une décision, en combinant la nécessité de cette utilisation, le choix de l'espace et ses impacts externes, ainsi que la mise en œuvre de politiques telles que « l'accroissement et la diminution liés », « l'équilibre entre l'occupation et la compensation » ou « l'équilibre des entrées et des sorties ». On peut ainsi constater que les différentes données doivent être

étroitement liées, et ce dès le départ de la construction du réseau de surveillance. Sinon, cela conduira à des décisions erronées ou à une augmentation importante du volume de travail.

La planification, la mise en œuvre et l'évaluation doivent être guidées par les objectifs de planification établis et doivent être évaluées du point de vue de la réalisation des objectifs. Les plans de différents niveaux, les zones de planification de différents niveaux spatiaux (les parcelles de terrain constituent également une forme de bloc) ont chacun leurs propres objectifs à atteindre (également appelés fonctions dominantes). Les grandes stratégies nationales ou les objectifs de développement, ou les problèmes à résoudre, doivent être décomposés et transmis par le biais de plans de différents niveaux et de différents types, afin d'être transformés en objectifs concrets et opérationnels (ou fonctions dominantes), afin de guider ou de contrôler les projets d'utilisation de l'espace et les activités d'utilisation de l'espace ^[2,4]. Par conséquent, en termes d'évaluation de la mise en œuvre de la planification, la base directe ou les critères d'évaluation sont le degré d'achèvement des objectifs auxquels l'objet de l'évaluation correspond et sa contribution à la réalisation des objectifs du niveau supérieur ^[10-11]. Il convient de noter que, pour la planification de l'espace terrestre, les objectifs sont souvent multiples et ne sont pas nécessairement liés logiquement les uns aux autres, mais plutôt dans une relation de « à la fois ... et », et comme l'utilisation de l'espace est interdépendante, la réalisation des objectifs est également réalisée en interaction avec l'environnement. Par conséquent, toute mesure basée sur un seul indicateur a ses limites. De plus, lors de l'évaluation, il faut tenir compte du fait que différentes voies peuvent conduire au même résultat, qu'un même objectif peut être atteint par plusieurs moyens, mais que les différentes méthodes de mise en œuvre peuvent entraîner des effets externes et des impacts vibratoires ultérieurs différents, ce qui doit être clairement indiqué dans les résultats de l'évaluation afin de fournir une base pour la prise de décision.

Du suivi à l'évaluation, il s'agit d'un processus qui va de la collecte de données à l'analyse de la classification des données et à leur utilisation dans différents scénarios ; de l'évaluation à la prise de décision, il s'agit d'un processus qui va de l'analyse technique à la décision administrative. La logique et les mécanismes de fonctionnement de ces deux phases sont différents. Comme nous l'avons déjà analysé, lors de la construction de l'ensemble du système de suivi de la mise en œuvre de la planification, il est nécessaire de déterminer le contenu de l'évaluation de la mise en œuvre de la planification et la forme des résultats en fonction du type et des exigences des décisions, sur cette base, de déterminer les méthodes et les approches d'évaluation de la mise en œuvre de la planification ainsi que l'étendue, le type et la quantité des données nécessaires ; en fonction de l'étendue, du type et de la quantité des données nécessaires à l'évaluation, déterminer la configuration des équipements de suivi, le positionnement, la fréquence de suivi et les méthodes de collecte de données, etc. Le fonctionnement du système de suivi de la mise en œuvre de la planification vise à garantir la cohérence entre le suivi, l'évaluation et la prise de décision, afin de répondre aux besoins de décision de différents niveaux, de différents types et à différentes échéances. Les données collectées par le suivi ne sont pas seulement stockées dans la base de données, certaines doivent être transmises directement à la phase d'évaluation afin de prendre des décisions rapides ; l'évaluation ne se limite pas à la production de rapports volumineux, mais doit également identifier les problèmes spécifiques, leurs causes et les éléments concrets sur lesquels il faut prendre des décisions.

6 Conclusion

Afin de mettre en œuvre les dispositions stratégiques importantes de la réforme du système de planification nationale du Comité central du Parti et du Conseil des Affaires d'État, de garantir une mise en œuvre efficace du système de planification de l'espace terrestre et de jouer pleinement son rôle, en partant du contenu du travail de planification de l'espace terrestre et des exigences de gestion de la mise en œuvre de la planification ^[2,18], il est important de clarifier les relations entre les différentes étapes du processus de mise en œuvre de la planification et les différents contenus de supervision de la mise en œuvre de la planification, et d'établir un système de supervision de la mise en œuvre de la planification de l'espace terrestre relativement complet.

Dans l'ère numérique et intelligente, la transformation numérique de la supervision de la mise en œuvre de la planification de l'espace terrestre est également un défi majeur et une tâche importante auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Cela nécessite une compréhension approfondie du processus de supervision de la mise en œuvre de la planification et de sa logique intrinsèque, afin de réaliser, à travers des plateformes et des modèles de données, une interconnexion du flux de données depuis le suivi de la mise en œuvre de la planification et les données de suivi jusqu'à l'évaluation de la mise en œuvre de la planification, puis jusqu'à la prise de décision de supervision de la mise en œuvre de la planification ^[12]. Cet article, à travers une analyse de la gestion du cycle de vie complet de la mise en œuvre de la planification de l'espace terrestre, distingue les types de supervision de la mise en œuvre de la planification et met en évidence les points importants à prendre en compte pour la supervision de la mise en œuvre de la planification dans un système de gestion hiérarchique, fournissant ainsi un cadre de base pour les objets et le contenu du suivi de la mise en œuvre de la planification. En plus de déterminer les objets et le contenu de la supervision de la mise en œuvre de la planification, cet article explore plus en profondeur la logique technique du processus de supervision de la mise en œuvre de la planification. Du point de vue du processus d'exécution de la supervision de la mise en œuvre de la planification, il s'agit d'un processus qui commence par le suivi et se termine par la prise de décision, l'ensemble du processus étant au service de la prise de décision. Par conséquent, en termes de construction d'un système d'exécution intrinsèque de la supervision de la mise en œuvre de la planification, il est nécessaire de partir des types, des exigences et des besoins de prise de décision de la supervision de la mise en œuvre de la planification. Pour prendre des décisions, il faut d'abord procéder à une évaluation, c'est-à-dire évaluer l'état d'exécution de la planification (y compris l'approbation des résultats de la planification de niveau inférieur, l'approbation des permis de planification pour l'utilisation de l'espace et leur exécution, la situation réelle d'utilisation de l'espace terrestre) et son efficacité ; toute évaluation de la mise en œuvre de la planification nécessite un grand nombre de données et d'informations, ces données et informations provenant du système de suivi, mais ces données et informations sont non seulement nombreuses, mais aussi vastes. Par conséquent, lors de la construction du système de suivi, il est nécessaire de les regrouper en différents indicateurs en fonction des différentes exigences d'évaluation, puis de les décomposer en données et informations spécifiques nécessaires en fonction des indicateurs, et sur cette base, de les collecter par le biais de l'installation d'équipements de suivi ou de points de suivi. Par conséquent, les différents types de décisions déterminent les types d'évaluation de la mise en œuvre de la planification à réaliser,

les différents types d'évaluation de la mise en œuvre de la planification déterminent le contenu des indicateurs nécessaires dans différents scénarios (échelle temporelle et spatiale), et les différents indicateurs déterminent les données et informations à collecter. Le processus d'exécution de la supervision de la mise en œuvre de la planification est le processus qui permet de passer du suivi de la mise en œuvre de la planification à la prise de décision de la mise en œuvre de la planification. Par conséquent, pour la construction d'un système de supervision de la mise en œuvre de la planification numérique et intelligent, il est nécessaire de garantir la continuité de l'ensemble du processus d'exécution, de fournir aux décideurs (terminaux) les résultats de l'évaluation de manière opportune et efficace en fonction des exigences de différents niveaux et de différentes échéances. Les décisions finales sont prises par les décideurs en fonction de leurs responsabilités et des réglementations pertinentes. Par conséquent, la construction d'un système de réglementation pour la prise de décision de la supervision de la mise en œuvre de la planification devrait également constituer un élément important de la construction du système de supervision.

Références

[1] Avis du Comité central du Parti communiste chinois et du Conseil d'État sur la création d'un système de planification de l'espace terrestre et sur sa mise en œuvre sous surveillance [R]. Site Web du gouvernement chinois. www.gov.cn

[2] Bureau de la planification de l'espace terrestre du ministère des Ressources naturelles. La planification de l'espace terrestre à l'ère nouvelle : à l'intention des dirigeants [M]. Beijing : China Map Press, 2021.

[3] Sun Shiwen. Recherche fondamentale sur la mise en œuvre de la planification urbaine [J]. *Urban Planning*, 2000(7):12-15.

[4] Wang Xinzhe, Yang Yuhan, Zong Li, et al. Transmission spatiale de la planification du territoire « générale-détaillée » : difficultés réelles, logique de base et mesures d'optimisation [J]. *Urban Planning Review*, 2023(2):96-102.

[5] Yu Haitao, Lin Jian, Peng Zhenwei, et al. « Discussion académique sur la mise en place d'un système de contrôle de l'utilisation de l'espace terrestre » [J]. *Urban Planning Review*, 2023(5):1-11

[6] Wu, Cifang ; Ye, Yanmei ; Wu, Yuzhe ; et al. Aménagement du territoire [M]. Beijing : Presses géologiques, 2019.

[7] JOHN R, STUBBS M, KEEPING M. Urbanisme et développement immobilier[M]. 3e éd. Londres et New York : Routledge, 2009.

[8] Sun Shiwen. Évaluation de la mise en œuvre des plans d'aménagement général en fonction de l'état de la construction urbaine et ses méthodes [J]. *Urban Planning Review*, 2015(3): 9-14.

[9] Zhou Changlin, Bai Yu, Xie Shui Mu. Performance of urban space for high-quality development: multi-objective paradox and evaluation model [J]. Journal of Urban Planning, 2022(4):58-63.

[10] Yan Longxu, Chen Junnan, Zhang Shangwu, et al. Simulation et évaluation de la planification axée sur les performances spatiales : l'exemple du plan d'aménagement du quartier central de Hongqiao à Shanghai [J]. Urban Planning Review, 2023(5):37-44.

[11] Sun Shiwen. Évaluation de la mise en œuvre de la planification globale basée sur la performance et ses méthodes [J]. Journal d'urbanisme, 2016(1):22-27.

[12] Cao Chunhua, Lu Tao, Li Peng, et al. Surveillance, évaluation et alerte de la planification de l'espace terrestre : contenu, tâches et cadre technique [J]. Urban Planning Review, 2022(6):88-94.

[13] Xu Yisong, Xiong Jian, Fan Yu, et al. Pratiques et réflexions sur la mise en place et la supervision du système de planification de l'espace territorial à Shanghai [J]. Urban Planning Review, 2020(3):57-64.

[14] BARRY C, NADIN V, et al. L'aménagement du territoire au Royaume-Uni [M]. 15e éd. Londres et New York : Routledge, 2015.

[15] Cheng Yao, Zhao Min. Discussion on the Construction of a Classification System for Land Use Standards in Territorial Spatial Planning [J]. Urban Planning Review, 2021(4):51-57.

[16] Wang Xinzhe, Xue Haoying, Yao Kai. Questions clés de l'élaboration du plan d'aménagement global du territoire : discussion sur l'élaboration du plan d'aménagement du territoire au niveau provincial [J]. Journal of Urban Planning, 2022(3): 50-56.

[17] Wang Ying, Pei Xinsheng. « Identification et délimitation des zones de contrôle écologique à partir de la relation « patch-partition » » [J]. Urban Planning Review, 2023(4):87-94.

[18] Zhuang Shaoqin, Zhao Xinghuo, Li Chenyuan. Les dimensions et la température de la planification de l'espace terrestre [J]. Urban Planning, 2020, 44(1): 9-13.

[1]中共中央国务院关于建立国土空间规划体系并监督实施的若干意见[R].中国政府网. www.gov.cn

[2]自然资源部国土空间规划局.新时代国土空间规划:写给领导干部[M].北京:中国地图出版社, 2021.

[3]孙施文.有关城市规划实施的基础研究[J].城市规划, 2000(7):12-15.

- [4]王新哲,杨雨菡,宗立,等.国土空间“总—详”规划空间传导:现实困境、基本逻辑与优化措施[J].城市规划学刊, 2023(2):96-102.
- [5]于海涛,林坚,彭震伟,等.“健全国土空间用途管制制度”学术笔谈[J].城市规划学刊, 2023(5):1-11
- [6]吴次芳,叶艳妹,吴宇哲,等.国土空间规划[M].北京:地质出版社,2019.
- [7] JOHN R, STUBBS M, KEEPING M. Urban planning and real estate development[M]. 3rd ed. London and New York:Routledge, 2009.
- [8]孙施文.基于城市建设状况的总体规划实施评价及其方法[J].城市规划学刊, 2015(3):9-14.
- [9]周长林,白钰,谢水木.面向高质量发展的城市空间绩效:多目标悖论与评价模型[J].城市规划学刊, 2022(4):58-63.
- [10]晏龙旭,陈君南,张尚武,等.面向空间绩效的规划模拟与评价:以上海市虹桥主城片区单元规划为例[J].城市规划学刊, 2023(5):37-44.
- [11]孙施文.基于绩效的总体规划实施评价及其方法[J].城市规划学刊,2016(1):22-27.
- [12]曹春华,卢涛,李鹏,等.国土空间规划监测评估预警:内涵、任务与技术框架[J].城市规划学刊, 2022(6):88-94.
- [13]徐毅松,熊健,范宇,等.关于上海建立国土空间规划体系并监督实施的实践和思考[J].城市规划学刊, 2020(3):57-64.
- [14] BARRY C, NADIN V, et al. Town and country planning in the UK[M]. 15thed. London and New York:Routledge, 2015.
- [15]程遥,赵民.国土空间规划用地分类标准体系建构探讨[J].城市规划学刊, 2021(4):51-57.
- [16]王新哲,薛皓颖,姚凯.国土空间总体规划编制的重大问题:兼议省级国土空间规划编制[J].城市规划学刊, 2022(3):50-56.
- [17]王颖,裴新生.“斑块—分区”关系视角下生态控制区识别和划定的技术方法[J].城市规划学刊, 2023(4):87-94.

[18]庄少勤,赵星烁,李晨源.国土空间规划的维度和温度[J].城市规划,2020, 44(1):9-13.

Commentaires

(1) Dans certains domaines spécifiques, comme la médecine, le terme "surveillance" est utilisé avec une signification similaire à "supervision", comme dans le cas de la surveillance épidémiologique ou clinique, voir l'entrée "surveillance" dans le "Dictionnaire des sciences humaines" (sixième édition).

(2) Dans le présent document, les projets susceptibles de modifier l'utilisation de l'espace terrestre sont regroupés sous le terme de « projets d'utilisation de l'espace terrestre », afin de les distinguer des activités d'utilisation effective de l'espace terrestre.